

# Pôle enfance PAPJ



**Responsable Accueil de Virson :**  
Rémi OLLARD / 05.46.68.79.44

## SEPTEMBRE 2017



Bulletin d'inscription au verso  
à déposer à l'accueil  
ou  
à renvoyer par mail

### TARIFS Péri-scolaire matin et soir

Facturation à l'heure entamée

\*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €

Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure

Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

**RETARD**  
5€ par quart d'heure / famille

**Absence non justifiée**  
Matin 2,50 € / enfant  
Soir 5 € / enfant

**Directrice de l'association :**  
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

**Secrétariat :**  
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69  
contact@papj.fr  
www.papj.fr



# NOUVEAU !!!

L'association a mis en ligne son site internet : [www.papj.fr](http://www.papj.fr)



Tous les mois, vous retrouverez le planning d'inscription périscolaire à télécharger, et à nous renvoyer par mail : [contact@papj.fr](mailto:contact@papj.fr) ou à déposer à l'accueil de votre enfant.



Sur la page de l'accueil périscolaire de votre enfant, il vous faut un code pour accéder à la galerie photos. Pour l'obtenir, vous devez en faire la demande par mail. Les photos seront téléchargeables. (Cette galerie ne sera active qu'à partir de septembre)



Vous trouverez également tous les rendez-vous de l'association à ne pas manquer !!!



L'équipe d'animation  
Responsable de l'accueil : Rémi Ollard  
Animatrice : Marie Neveu

# Sortie Famille Futuroscope

## 28/10/2017

L'association PAPJ, vous propose une sortie à partager en famille  
**A partir de 5 ans**  
4 Places  
**AU FUTUROSCOPE**  
**Le Samedi 28 Octobre 2017**  
→ Départ de La Jarrie : 7h45, Aigrefeuille : 7h55  
→ Retour à Aigrefeuille : 21h50, La Jarrie : 22h05

Départ de La Jarrie (6h50 - 8h00)	Retour à Aigrefeuille (19h00 - 20h00)	Départ de La Jarrie (19h00 - 20h00)	Retour à Aigrefeuille (20h00 - 21h00)
Pass CAF : 32€	Pass CAF : 42€	Pass CAF : 26€	Pass CAF : 36€
CAF : 39€	CAF : 49€	CAF : 30€	CAF : 40€
Horz CAF : 50€	Horz CAF : 59€	Horz CAF : 50€	Horz CAF : 59€

\* 2 adultes + 2 enfants (CAF, tarif à 75€) : 150€  
Pour vous inscrire à cette sortie, merci de remplir le coupon d'inscription ci-contre et le déposer à l'accueil de votre enfant, ou nous le renvoyer par mail accompagné de votre acompte

**Réservation jusqu'au 24 Septembre 2017**  
Possibilité de payer en plusieurs fois



Un acompte de 50€ doit accompagner votre inscription, afin de la valider.  
Chèque (à l'ordre de PAPJ) ou espèces (à l'ordre de PAPJ)  
Association Périscolaire de la Vallée de la Jarrie - 122 rue de la Jarrie - 17100 AIGREFEUILLE (17)  
Tel : 02 47 81 21 21 / papj@papj.fr

Pour plus de renseignements rendez-vous sur

[www.papj.fr](http://www.papj.fr)



## BULLETIN D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE SEPTEMBRE 2017

Ecole :  Vérines  Croix Chapeau  RPI (Virson / Bouhet / Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

	MATIN	SOIR
Lundi 04/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 05/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 06/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 07/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 08/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 11/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 12/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 13/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 14/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 15/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 18/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 19/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 20/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 21/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 22/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 25/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 26/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 27/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 28/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 29/09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence  
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.  
Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée **par écrit**  
Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

**SIGNATURE OBLIGATOIRE**